

Madame la Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colonna
Madame la Secrétaire d'Etat chargée de l'Europe, Laurence Boone

A Paris, le 8 novembre 2023

Objet : Inviter la Commission européenne à réaliser ses engagements du Green Deal sur les produits chimiques, les systèmes alimentaires et le bien-être animal.

Madame la Ministre,

Madame la Secrétaire d'Etat,

Au nom de Générations Futures, nous vous écrivons en prévision du Conseil des Affaires générales du 15 novembre, au cours duquel le plan de travail 2024 de la Commission européenne sera présenté. **Nous vous demandons instamment d'appeler la Commission européenne à respecter les engagements énoncés dans la stratégie 2020 relative aux [substances chimiques pour un développement durable](#) (CSS) et dans la [stratégie "de la ferme à la table" \(F2F\)](#) et de veiller à ce qu'ils soient respectés avant la fin du mandat de cette Commission.** Ces engagements sont nécessaires pour mieux protéger la santé des citoyens et l'environnement, stimuler l'innovation en faveur de produits chimiques sûrs et durables et donner aux agriculteurs et aux consommateurs les clés d'une transition vers des systèmes alimentaires durables. Cela est essentiel pour la transition écologique et la compétitivité à long terme de l'industrie européenne et du secteur agroalimentaire, ainsi que pour fournir de la prévisibilité aux acteurs et permettre à l'UE de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale .

La pollution est l'une des principales [menaces](#) pour la santé des personnes en raison de la forte exposition aux substances chimiques présentes dans l'environnement et les produits de la vie quotidienne, des jouets aux articles pour enfants en passant par les produits alimentaires et leurs emballages, les cosmétiques, le mobilier et les textiles. Les scientifiques ont constaté une exposition chimique "[alarmante](#)" des citoyens européens à de multiples substances dangereuses, à des niveaux supérieurs à ceux qui causent des maladies graves, telles que le cancer, la stérilité et les troubles du développement chez les enfants. Dans le même temps, selon les propres [conclusions de la Commission](#), la production de produits chimiques vendue dans l'UE est en hausse depuis dix ans et atteindra le chiffre record de 872 milliards d'euros en 2022. Nous estimons donc que le moment est venu de procéder à des investissements porteurs d'avenir qui assureront la prospérité de l'Union européenne.

Les mauvaises habitudes alimentaires sont également devenues une [menace majeure](#) pour notre santé, tandis que l'agriculture non durable pousse l'UE au-delà de presque toutes les [limites planétaires](#), et que l'élevage industriel provoque d'énormes [souffrances](#) ainsi que des menaces alarmantes pour [l'environnement](#) et la [santé publique](#). [Les scientifiques](#) s'accordent clairement à dire que le système alimentaire de l'UE doit changer et que **le coût de l'inaction ou des retards sera pire que celui d'une action immédiate.**

La Commission a fourni certains éléments importants de la CSS et de la stratégie F2F, tels que la révision tant attendue du règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP) et la proposition de règlement sur l'utilisation durable des pesticides (SUR) que vous êtes en train de négocier. Toutefois, des **propositions clés visant à soutenir la réalisation des ambitions du Green Deal européen en matière d'absence de produits toxiques et de pollution n'ont toujours pas été présentées.**

Nous regrettons que la Commission actuelle ne puisse pas présenter, dans le cadre de son mandat, ni la révision de la principale loi sur le contrôle des produits chimiques, le règlement [REACH](#), ni la majeure partie de la révision de la législation sur le bien-être animal, ni le nouveau cadre législatif pour les systèmes alimentaires durables. REACH et la législation sur le bien-être animal ont été des lois phares de l'UE et ont permis à l'Europe d'être le leader mondial en matière de contrôle des produits chimiques et de bien-être animal. Mais après plus de 15 ans, elle a vieilli et souffre clairement de nombreuses lacunes qui nuisent à son efficacité et qui doivent être corrigées de toute urgence. C'est pourquoi nous vous demandons d'exprimer de forts regrets à l'égard de ce retard, compte tenu notamment du [soutien du Conseil européen de l'environnement](#) à la révision de REACH, et d'appeler à la Commission à ne pas interrompre les travaux techniques en cours et de présenter les trois propositions susmentionnées dans les meilleurs délais dès qu'elles seront achevées.

En outre, **de nombreuses actions cruciales décrites dans la CSS sont encore en suspens** et peuvent être réalisées au cours du mandat de la Commission actuelle, comme le montre l'annexe jointe à la présente lettre.

Nous vous demandons instamment d'exiger de la Commission qu'elle poursuive la révision du règlement REACH et la législation européenne sur le bien-être animal, qu'elle publie la proposition législative relative à un cadre pour des systèmes alimentaires durables et qu'elle propose des mesures juridiques pour atteindre les objectifs ambitieux définis dans la stratégie sur les produits chimiques pour la durabilité et la stratégie "de la ferme à la table", un plan soutenu par la société civile, l'industrie et les institutions européennes, y compris le Conseil de l'UE, en garantissant leur mise en œuvre complète avant la fin de votre mandat.

Il est temps que l'UE investisse dans un avenir meilleur pour tous. Notre santé, nos enfants et notre planète ne méritent rien de moins.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, Madame la Secrétaire d'Etat, nos salutations respectueuses.

Maria Pellier,

Présidente de Générations Futures



Annexe : actions cruciales en suspens décrites dans le SSC qui peuvent et doivent être réalisées au cours du mandat de la Commission actuelle :

- Conclure le processus "**Une substance, une évaluation**" afin d'harmoniser et d'accroître la transparence, la prévisibilité et la cohérence de l'évaluation des produits chimiques dans l'ensemble des législations et des agences. Ce processus comprend : la **réattribution des tâches relatives aux produits chimiques aux agences de l'UE**, la **transparence et la réutilisation des données** permettant aux autorités nationales et de l'UE de commander des essais, le **règlement fondateur de l'ECHA**, afin d'améliorer la prévisibilité et la stabilité du financement de l'ECHA, ainsi que le développement d'un **portail commun d'open data** sur les produits chimiques et d'un **référentiel de valeurs limites basées sur la santé**.
- Poursuivre la mise en œuvre de la **feuille de route sur les restrictions**, du **plan d'action sur les PFAS** et **introduire des exigences légales et suivre la présence de substances tout au long de leur cycle de vie** - en accordant une attention particulière aux négociations en cours sur les politiques clés, y compris l'écoconception pour les produits durables et les règlements sur les emballages, afin de **garantir que les produits chimiques les plus nocifs soient progressivement éliminés des produits de consommation** et des utilisations professionnelles, à moins que leur utilisation ne s'avère essentielle pour la société.
- Publier la **communication sur la notion d'usage essentiel** afin de faciliter la prise de décision sur les cas où il est justifié d'utiliser des produits chimiques dangereux d'une manière plus transparente et prévisible.
- **Mieux mettre en œuvre l'actuel règlement REACH**, afin d'accroître l'efficacité en respectant les obligations de REACH sans ajouter d'exigences qui ne figurent pas dans la loi, en s'orientant vers des approches de regroupement et une prise de décision plus rapide qui ne gaspille pas les ressources sur des demandes non conformes. Adopter les **actes d'exécution** nécessaires pour mettre à jour les exigences en matière d'information et d'évaluation des risques concernant les produits chimiques, ce qui est essentiel pour garantir que les autorités obtiennent les bonnes informations sur les produits qui entrent sur le marché, que les politiques de l'UE soient mises en œuvre de manière uniforme et efficace et qu'elles soient pleinement alignées sur l'état le plus récent de la science.
- **Promouvoir des produits chimiques sûrs et durables à l'échelle mondiale ainsi qu'une interdiction d'exportation des produits chimiques dangereux interdits en Europe**, afin que l'UE soit à l'avant-garde de la gestion des produits chimiques, en évitant les doubles normes européennes et en veillant activement à ce que les normes internationales soient plus ambitieuses et plus protectrices pour la santé humaine et l'environnement.
- Introduire ou renforcer les dispositions visant à prendre en compte les **effets cocktails** dans les législations relatives aux produits chimiques industriels, aux matériaux en contact avec les aliments et aux cosmétiques.
- Mettre en place un **système européen d'alerte et d'action rapide** pour les produits chimiques afin de faire face aux risques émergents.
- **Mettre en place un réseau de soutien à la conception sûre et durable à l'échelle de l'UE et élaborer des indicateurs de performance clés** pour promouvoir des produits chimiques sûrs et durables.